



CONSEIL
DE GESTION
FINANCIÈRE des
Premières Nations

PRIORITÉS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

2025-2030



TABLE DES MATIÈRES

3

Priorité n° 1 : Relations Solides

4

Priorité n° 2 : Soutien à l'égard de l'inclusion et de l'autodétermination économiques

5

Priorité n° 3 : Alliances stratégiques

6

Priorité n° 4 : Innovation et excellence opérationnelle

7

Priorité n° 5 : Crédibilité et intégrité

RELATIONS SOLIDES



Nous adopterons des approches améliorées pour renforcer nos relations, peaufiner notre offre et promouvoir efficacement les intérêts des Premières Nations.

OBJECTIFS :

1. Améliorer la gestion des relations grâce au modèle de service « OneFMB », et ainsi offrir un soutien coordonné de la part de tous les secteurs d'activité.
2. Établir avec chaque client un parcours d'accompagnement personnalisé, en tenant compte de la gouvernance financière et des priorités communautaires.
3. Accroître le soutien offert aux Premières Nations à toutes les étapes de leur cheminement, depuis la mise en place d'une gouvernance jusqu'à l'exercice de leurs pouvoirs.
4. Peaufiner notre message à l'intention des clients potentiels et des parties intéressées pour clarifier notre mission, notre rôle, notre offre de base et la manière dont nous pouvons les aider à atteindre leurs objectifs.

SOUTIEN À L'ÉGARD DE L'INCLUSION ET DE L'AUTODÉTERMINATION ÉCONOMIQUES

Nous continuerons de fournir des directives et un soutien opérationnel pour orienter les Premières Nations vers l'autodétermination économique et l'excellence en matière de gouvernance administrative afin qu'elles puissent participer à l'économie canadienne.

OBJECTIFS :

1. Mettre à profit nos connaissances et notre leadership éclairé pour innover et continuer d'offrir aux Premières Nations des solutions créatives et efficaces en matière de gouvernance financière.
2. Accroître la demande pour la certification du système de gestion financière (SGF) en faisant connaître ses avantages et en créant des incitatifs.
3. Cerner et mettre en œuvre les initiatives du projet Feuille de route qui favorisent l'autodétermination économique des Premières Nations.

ALLIANCES STRATÉGIQUES

Nous miserons sur la collaboration pour engendrer des changements positifs.

OBJECTIFS :

1. Appuyer la mise sur pied du Conseil économique autochtone (CEA).
2. Établir et entretenir de bonnes relations avec les autres institutions de la *Loi sur la gestion financière des premières nations* (LGF), les organisations autochtones nationales, de même qu'avec d'autres organismes financiers des secteurs public et privé, dans l'intérêt des Premières Nations.
3. Exercer un leadership éclairé auprès du gouvernement pour faciliter le transfert des responsabilités de Services aux Autochtones Canada (SAC), de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et d'autres entités vers les gouvernements des Premières Nations, avec l'appui de notre clientèle.
4. Favoriser la réussite lors des discussions sur la nouvelle relation financière entre le gouvernement du Canada et l'Assemblée des Premières Nations (APN).
5. Poursuivre la collaboration avec les organismes professionnels et de normalisation pour continuer de peaufiner les normes applicables aux Premières Nations.

4 INNOVATION ET EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

Nous favoriserons l'innovation dans l'offre de nos produits et services, tout en renforçant notre capacité et notre efficacité organisationnelles, ainsi qu'en améliorant la reddition de comptes.

OBJECTIFS :

1. Optimiser la planification afin d'améliorer la coordination entre les équipes et l'utilisation judicieuse des capacités et des ressources.
2. Améliorer la communication interne entre les membres du personnel et avec le conseil d'administration pour favoriser les relations entre les équipes, la collaboration et le bien-être.
3. Poursuivre l'amélioration des pratiques en ressources humaines afin de soutenir les membres du personnel et du conseil d'administration du recrutement à la retraite, tout en veillant à un rendement élevé, à la clarté des rôles et au respect des valeurs.
4. Élaborer et mettre en œuvre un plan stratégique pour les technologies de l'information.

5 CRÉDIBILITÉ ET INTÉGRITÉ

Nous conserverons notre crédibilité et notre intégrité en tant qu'institution dirigée par les Autochtones en respectant nos engagements et en assurant une représentation dominante des Autochtones au sein de notre personnel et de notre conseil d'administration.

OBJECTIFS :

1. Participer à des consultations qui renforcent les droits des Autochtones et leur donnent de la visibilité dans les systèmes et marchés réglementaires, économiques et financiers.
2. Veiller au recrutement et à la rétention d'un plus grand nombre d'employés autochtones.
3. Respecter, promouvoir et mettre en pratique les valeurs autochtones de manière inclusive.
4. Obtenir une certification du SGF pour les systèmes internes.

L'autodétermination économique pour toutes les Premières Nations

SIÈGE SOCIAL :

100, rue Park Royal, bureau 300
West Vancouver
Colombie-Britannique
V7T 1A2

Sans frais : 1 877 925-6665
Téléphone : 604 925-6665
info@fnfmb.com

fnfmb.com/fr